

Nous aurons du travail sur la planche ces prochaines années si nous voulons être une force de proposition que ce soit au niveau de la conduite de l'État ou de la nouvelle Constitution.

Dans ce sens, un de nos membres en collaboration avec le Conseil des Anciens a fait parvenir à la Constituante le schéma d'une gestion originale et efficace de l'État, nous lui souhaitons bonne chance.

Nous devons veiller à ce que les lois que notre Comité a fait introduire dans la Constitution actuelle soient à nouveau adoptées par la Constituante ; dans le cas contraire, nous réserverons le droit de faire campagne pour refuser la nouvelle Constitution.

Nous devons aussi étudier la possibilité de proposer les projets de loi suivants :

- 1. Vote obligatoire en cas d'investissement dépassant un montant maximum à déterminer.**
- 2. Vote obligatoire en cas de budget déficitaire.**
- 3. Vote obligatoire si la dette venait à dépasser un certain seuil.**

Concernant le CEVA, il a été accepté et nous espérons que nous n'aurons aucune mauvaise surprise, que tous les avantages qui nous ont été promis seront bien au rendez-vous. Il faut bien constater que la peur de perdre les subventions fédérales et le coup de pouce économique, vrai ou supposé, de ce projet en temps de crise ont pu être des facteurs importants sinon déterminants sur l'issue de ce vote. Néanmoins, il apparaît évident qu'un axe sud /sud-ouest concrétisé par une ligne de chemin de fer directe entre Annecy et Genève devra être réalisé pour drainer le trafic routier venant de cette région.

Si l'on observe l'assiette de desserte du bassin franco-valdo-genevois à l'horizon 2020, une liaison est effectivement prévue, mais sans la moindre indication du mode de transport qui devra être adopté au final.

Lien intéressant à consulter :

http://www.projet-agqlo.org/pages/carte_interactive/index.html

Nous profitons de ce mois de décembre bien avancé pour vous souhaiter à vous et à votre famille de joyeuses fêtes de fin d'année et de Nouvel An ainsi que nos meilleurs vœux pour 2010.